

Monsieur le commissaire,

N'étant pas habitant de la commune, je ne donnerai mon avis que sur le projet d'implantation du parc photovoltaïque.

Nous sommes tous conscients de l'urgence de prendre des mesures contre le réchauffement climatique et la sécheresse qui sévit particulièrement dans notre région. Les projets de parcs photovoltaïques au sol dans des espaces naturels qui se multiplient dans toute la région PACA et ailleurs sont censés répondre à cette problématique.

Nous sommes vivement alertés par les scientifiques de la perte de la biodiversité qui est moins visible mais n'en est pas moins grave.

Nous savons tous que la croissance des arbres est la seule façon d'absorber les gaz à effet de serre. Les scientifiques, les hydrologues particulièrement, nous expliquent le rapport entre la pluviométrie et les forêts: je parle de forêts et pas de monoculture d'arbres, particulièrement de résineux qui brûlent chaque année partout dans le monde.

Les forêts génèrent davantage de pluie que l'évaporation des océans.

Les panneaux solaires au soleil d'été arrivent à une température de plus de 60°.

Les études d'impact évitent soigneusement la question du climat en général et encore moins du micro climat. Je ne parlerais pas plus de la perte d'infiltration de l'eau dans les sols artificialisé par ces parcs. Nos nappes phréatiques se vident chaque année un peu plus. Là non plus rien dans les études d'impact.

Ces études nous expliquent, après de savants calculs que personne à ma connaissance ne vérifie, que le bilan carbone, de la fabrication au transport et au recyclage, est positif au bout de quelques années. Qu'on peut couper des arbres si on en replante. Mais personne ne sait quels arbres, ni où, ni quand ni rien. Il leur suffit de l'affirmer. Comme si les arbres, les forêts étaient uniquement un puits de carbone et rien d'autre.

Le problème du ruissellement n'en est pas un d'après ces études si ça ne produit pas d'inondations en aval. En ce qui concerne les espèces protégées, ils obtiennent des dérogations, donc de fait il n'y a plus d'espèces protégées.

On me rétorquera que ce projet ne se fait pas sur une forêt, qu'il y a des années que ce terrain est laissé à l'abandon et que donc on ne détruit pas grand chose d'important. Pourtant sur ce terrain, la vie reprend, la forêt pousse, naturellement.

Monsieur le commissaire, soyons sérieux, ces projets ne refroidiront pas la planète, aggraveront la sécheresse et tueront la biodiversité.

Mais je sais que comme la MRAE ou le CDPENAF, votre avis n'est qu'un avis et ne peut empêcher ces projets.

Votre rôle est de soumettre nos avis à la commune et aux opérateurs qui payent un grand nombre de "communicants" très bien formés et rodés à répondre à toutes les questions des opposants. Pas de débat possible. Un simulacre de participation dont vous êtes un des moteurs. Les avis de vos collègues commissaires sont, sauf rares exceptions, favorables. Votre rôle est de faire croire que le public ayant été consulté, toutes les questions éludées, il n'y a plus de raison de s'opposer.

J'ai cru comprendre que dans la future loi d'accélération du développement des projets d'ENR, il n'y aura plus d'enquêtes publiques. Je trouve ça profondément injuste. Vous allez perdre une partie de vos missions alors que vous avez tout fait pour soutenir les multinationales des ENR et les mairies porteuses de projets.

Les communes ont besoin, au vu des baisses de dotation de l'état, de financement. Celui là est facile, il suffit de signer un bail et vendre la nature et la détruire.

Le sol leur appartient, mais sont-ils propriétaires de la faune et de la flore, de la vie microbienne et de la mycorhize du sous sol, de l'eau qui s'infiltré grâce aux racines des plantes, de l'évaporation qui s'ensuit dont nous avons tous besoin, n'y a-t-il plus d'autre bien commun que l'argent dans ce monde?

Je vous prie d'agréer, monsieur le commissaire, l'expression de ma haute considération.

Olivier Guillaume

Revest des Brousses